

À l'ouverture de la séance du 04 mars 2019, 24 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 19 membres présents, 5 procurations).

1. Procès-verbal de la CFVU

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 28 janvier 2019

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie étudiante du 28 janvier 2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

2. Enseignement et conventions

3.1 Appel à projets innovation pédagogique : lancement de la 4^{ème} vague

Le lancement de la quatrième vague de l'appel à projets innovation pédagogique est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 5 abstentions (un.e membre est arrivé.e en cours d'instance).

3.2 Capacités d'accueil en Master 2 de Droit

Les capacités d'accueil en Master 2 de Droit sont approuvées sous réserve des modifications suivantes : capacité d'accueil du M2 mention droit des affaires parcours droit des entreprises portée à 27 et capacité d'accueil du M2 mention droit privé parcours droit et pratique des contrats portée à 25.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour (un.e membre est arrivé.e en cours d'instance).

3.3 Calendrier universitaire 2019-2020

Le calendrier universitaire 2019-2020 est approuvé sous réserve de la modification suivante : « Vacances universitaires de printemps du samedi 18 avril 2020 au lundi 27 avril 2020 ».

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

3.4 Création du D.U. « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

La création du D.U. « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » est approuvée. Cette décision est adoptée à majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

3.5 Création d'un nouveau parcours de master « Nouveaux environnements économiques et entrepreneuriat éthique (N4E) » - Faculté de Droit, Economie, Gestion

La création d'un nouveau parcours de master « Nouveaux environnements économiques et entrepreneuriat éthique (N4E) » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

3.6 Modification du D.U. « Sciences criminelles » - Faculté de Droit, Economie, Gestion

La modification du D.U. « Sciences criminelles » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 21 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

3.7 Demande de co-accréditation avec l'Université de Tours pour la mise en œuvre du diplôme d'État « Infirmier en pratique avancée » – Faculté de Santé

La demande de co-accréditation avec l'Université de Tours pour la mise en œuvre du diplôme d'État « Infirmier en pratique avancée » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

3.8 Maquette du Master « Gestion du territoire et développement local (GTDL) » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et Faculté de Droit, Economie, Gestion

La maquette du Master « Gestion du territoire et développement local (GTDL) » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

3.9 Convention de partenariat avec le Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France (RESSIF GIE) pour la création et la mise en œuvre du Diplôme d'Université « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

La convention de partenariat avec le Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France (RESSIF GIE) pour la création et la mise en œuvre du Diplôme d'Université « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

3.10 Convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international entre l'Université d'Angers et l'Université Libanaise

La convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international entre l'Université d'Angers et l'Université Libanaise est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

3.11 Convention spécifique de collaboration entre l'Université d'Angers (France) et l'Université autonome du Yucatan (Mexique) afin d'établir les bases d'un double diplôme dans le cadre de l'échange d'étudiants en licence mention sciences sociales parcours tourisme, hôtellerie, restauration et évènementiel – UFR ESTHUA Tourisme et Culture

La convention spécifique de collaboration entre l'Université d'Angers (France) et l'Université autonome du Yucatan (Mexique) afin d'établir les bases d'un double diplôme dans le cadre de l'échange d'étudiants en licence mention sciences sociales parcours tourisme, hôtellerie, restauration et évènementiel est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Fait à Angers, le 04 mars 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire
de l'Université d'Angers*

